

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00483 Numéro SIREN : 400 470 415 Nom ou dénomination : A.B.C. PLIAGE

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2021 sous le numéro de dépôt 16182

SAS ABC PLIAGE

Profilage à froid par formage ou pliage

198 Rue de la Mainguais

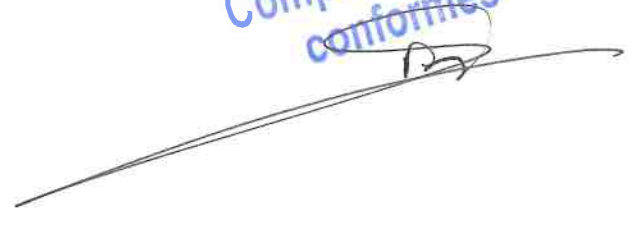
44300 NANTES

Siret : 40047041500011

Etats Financiers

Exercice du 01/04/2020 au 31/03/2021

Comptes certifiés
conformes



Etats Financiers

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/03/2021	Net 31/03/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	90 863	47 958	42 905	14 733
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	63 853	1 672	62 181	16 911
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 266	1 266		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	378 024	330 425	47 599	65 983
Autres immobilisations corporelles	247 300	156 434	90 866	80 908
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	17 524		17 524	17 328
Prêts				
Autres immobilisations financières	303		303	303
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	799 133	537 756	261 377	196 165
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	244 720		244 720	220 762
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	682 008	868	681 141	480 554
Autres créances	60 295		60 295	33 282
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	544 903	1 579	543 324	514 526
Disponibilités	321 335		321 335	199 384
Charges constatées d'avance (3)	46 966		46 966	23 950
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 900 227	2 447	1 897 780	1 472 458
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 699 359	540 202	2 159 157	1 668 623
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				24 674

Bilan Passif

31/03/2021

31/03/2020

CAPITAUX PROPRES

Capital	125 000	125 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12 500	12 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	729 513	709 092
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	142 234	141 420
Subventions d'investissement	18 605	58
Provisions réglementées	24 081	23 754
Total I	1 051 932	1 011 825

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées

Total II

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques
Provisions pour charges

Total III

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	237 351	96 673
Emprunts et dettes diverses (3)	177 341	71 086
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		6 824
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	538 762	372 296
Dettes fiscales et sociales	150 715	109 919
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 056	
Produits constatés d'avance (1)		

Total IV 1 107 225 656 798

Ecart de conversion passif (V)

TOTAL GENERAL (I à V) 2 159 157 1 668 623

(1) Dont à plus d'un an (a)	162 868	67 356
(1) Dont à moins d'un an (a)	944 357	582 618
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	311	300
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/03/2021	31/03/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	3 315 170	3 308 212
Production vendue (services)	43 413	49 960
Chiffre d'affaires net	3 358 583	3 358 172
Dont à l'exportation	27 561	22 296
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	2 786	1 776
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	20 157	11 068
Autres produits	1 260	402
Total I	3 382 785	3 371 418
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 579 184	1 512 333
Variations de stock	-23 958	-48 118
Autres achats et charges externes (a)	998 947	1 026 172
Impôts, taxes et versements assimilés	43 090	46 984
Salaires et traitements	364 911	396 442
Charges sociales	159 393	167 950
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	71 774	65 122
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	288	204
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	11 055	7 956
Total II	3 204 685	3 175 046
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	178 100	196 372
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	206	256
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 668	5 025
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	15 374	2 061
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	18 249	7 342
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 579	15 374
Intérêts et charges assimilées (4)	7 447	5 798
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	9 026	21 172
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	9 222	-13 830
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	187 323	182 542

Compte de Résultat (suite)

	31/03/2021	31/03/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	40	
Sur opérations en capital	1 072	58
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	4 759	4 517
Total produits exceptionnels (VII)	5 871	4 575
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	61	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 086	6 083
Total charges exceptionnelles (VIII)	5 148	6 083
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	724	-1 508
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	45 813	39 614
Total des produits (I+III+V+VII)	3 406 906	3 383 335
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 264 672	3 241 915
BENEFICE OU PERTE	142 234	141 420
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	48 214	101 225
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	2 003	1 241

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABC PLIAGE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2021, dont le total est de 2 159 157 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 142 234 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 10 ans
- * Installations techniques : 8 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Un amortissement dérogatoire est comptabilisé pour l'écart constaté entre la dotation fiscale calculée en fonction des durées d'usage et du mode dégressif le cas échéant et, d'autre part, la dotation économique calculée en fonction des durées d'utilisation et du mode linéaire.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	78 531	80 747	4 562	154 716
Immobilisations incorporelles	78 531	80 747	4 562	154 716
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	1 266			1 266
- Installations techn., matériel et outillage industriels	368 755	11 313	2 044	378 024
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	26 052	35 505	3 201	58 356
- Matériel de transport	91 678	7 300		98 978
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	91 930	1 988	3 952	89 966
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	579 682	56 105	9 197	626 590
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	17 328	196		17 524
- Prêts et autres immobilisations financières	303			303
Immobilisations financières	17 631	196		17 827
ACTIF IMMOBILISE	675 844	137 048	13 759	799 133

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	80 747	56 105	196	137 048
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	80 747	56 105	196	137 048
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service	4 562	9 197		13 759
Diminutions de l'exercice	4 562	9 197		13 759

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	46 888	7 305	4 562	49 631
Immobilisations incorporelles	46 888	7 305	4 562	49 631
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	1 266			1 266
- Installation techn., matériel et outillage industriels	302 773	29 696	2 044	330 425
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	15 872	5 736	3 201	18 407
- Matériel de transport	60 463	11 902		72 365
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	52 417	17 135	3 890	65 662
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	432 791	64 469	9 135	488 125
ACTIF IMMOBILISE	479 679	71 774	13 698	537 756

Un amortissement dérogatoire est calculé pour les immobilisations pouvant bénéficier de l'amortissement dégressif fiscal.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 789 572 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	303		303
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	682 008	682 008	
Autres	60 295	60 295	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	46 966	46 966	
Total	789 572	789 269	303

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

Produits à recevoir

	Montant
Clients. - Factures à établir	71 426
Frs avoirs à obtenir	168
Produits à recevoir	16 319
Intérêts courus à recevoir	2 583
Total	90 496

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière des principaux éléments du portefeuille se monte à 288 201 euros pour une valeur comptable de 274 903 euros. Le montant des plus-value latentes s'élève à 14 876 euros. Le montant des moins-value latentes correspondantes est de 1 579 euros.

Seules les moins-values latentes affectent l'exercice et sont comptabilisées sous la forme d'une dépréciation à hauteur de 1 579 euros. Aucune compensation n'est réalisée avec des plus-values latentes.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 125 000 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de parts ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SARL BLR FINANCEMENT 44300 NANTES	99,84	2 496,00

II. PERSONNES PHYSIQUES

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	23 754	5 086	4 759	24 081
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	23 754	5 086	4 759	24 081

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation		
Financières		
Exceptionnelles	5 086	4 759

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 107 225 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	311	311		
- à plus de 1 an à l'origine	237 040	74 172	162 868	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	538 762	538 762		
Dettes fiscales et sociales	150 715	150 715		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	180 397	180 397		
Produits constatés d'avance				
Total	1 107 225	944 357	162 868	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice 185 701

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 44 996

(**) Dont envers les associés

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	37 597	37 597	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	37 597	37 597	

Notes sur le bilan

Charges à payer

Montant

Fournisseurs-Factures Non Parvenues	39 605
Intérêts courus à payer	311
C.c intérêts courus	2 003
Pers congés à payer	35 640
Pers autres charges à payer	4 375
Personnel- intéressement	21 335
Org soc ch s/congés payés	13 858
Org soc charges à payer	1 748
Etat ch fisc sur congés payés	599
Etat - Autres charges à payer	11 411
Total	130 886

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	46 966		
Total	46 966		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 454 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Montant en
euros

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

243 059

Engagements de crédit-bail immobilier

Intérêts à échoir sur emprunts

3 090

Nantissement du fond de commerce au profit de la Société Générale

15 410

Nantissement du fond de commerce au profit du Crédit Mutuel

22 187

Gage sur véhicule

3 434

Autres engagements donnés

44 121

Total**287 180**

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			563 206		563 206
Cumul exercices antérieurs			267 255		267 255
Dotations de l'exercice			80 458		80 458
Amortissements			347 713		347 713
Cumul exercices antérieurs			276 242		276 242
Exercice			81 321		81 321
Redevances payées			357 563		357 563
A un an au plus			81 321		81 321
A plus d'un an et cinq ans au plus			156 106		156 106
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			237 427		237 427
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			5 632		5 632
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			5 632		5 632
Montant pris en charge dans l'exercice			48 214		48 214

Autres informations**Engagements retraite**

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Hypothèses retenues :

Taux d'actualisation : 0.74%

Départ : 100% à l'initiative du salarié

Table de mortalité : INSEE 2019

Turnover : Faible

Revalorisation des salaires : 1.50%

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 43 359 euros

A.B.C. PLIAGE
Société par actions simplifiée au capital de 125 000 euros
Siège social : 198 Rue de la Mainguais - 44300 NANTES
400 470 415 RCS NANTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 23 JUILLET 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 mars 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2021 s'élevant à 142 233,50 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 142 233,50 euros

La somme de 121 000,00 euros

A titre de dividendes aux associés

Soit 48,40 euros par action

Le solde, soit 21 233,50 euros
En totalité au crédit du compte "Autres Réserves".

Le compte « Autres Réserves » s'élève ainsi à 750 746,01 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le [Date de clôture du dernier exercice social] éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 121 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Revenus distribués	Revenus éligibles	Revenus non éligibles
31/03/2020	121 000 €	121 000 €	-
31/03/2019	150 000 €	150 000 €	-
31/03/2018	235 000 €	235 000 €	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 juillet 2021

Cette résolution est adoptée par 2500 voix ayant voté pour, ...0... voix ayant voté contre et0.... voix s'étant abstenues.

« Certifié conforme »

La Société BLR FINANCEMENT
Présidente
Représentée par Patrice BERTHE





S.A.S. ABC PLIAGE

400 470 415 RCS NANTES

198 rue de la Mainguais

44 300 NANTES

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2021

Fabrice BRANGEON
Corinne GUIBERT
Benoît d'ARGENTRÉ
Thierry DROUIN
Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

Jean-Michel TALAGAS
Expert-Comptable

ABC PLIAGE SAS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2021

A l'Assemblée Générale de la société ABC PLIAGE,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABC PLIAGE relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par La Présidente.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Vertou, le 13 juillet 2021

Le Commissaire aux comptes

BDO NANTES

représentée par Thierry DROUIN

ABC PLIAGE SAS

Bilan - Compte de résultat - Annexe

Exercice clos le 31 mars 2021

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/03/2021	Net 31/03/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	90 863	47 958	42 905	14 733
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	63 853	1 672	62 181	16 911
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 266	1 266		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	378 024	330 425	47 599	65 983
Autres immobilisations corporelles	247 300	156 434	90 866	80 908
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	17 524		17 524	17 328
Prêts				
Autres immobilisations financières	303		303	303
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	799 133	537 756	261 377	196 165
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	244 720		244 720	220 762
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	682 008	868	681 141	480 554
Autres créances	60 295		60 295	33 282
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	544 903	1 579	543 324	514 526
Disponibilités	321 335		321 335	199 384
Charges constatées d'avance (3)	46 966		46 966	23 950
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 900 227	2 447	1 897 780	1 472 458
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 699 359	540 202	2 159 157	1 668 623
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				24 674

Bilan Passif

31/03/2021 31/03/2020

CAPITAUX PROPRES

Capital	125 000	125 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12 500	12 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	729 513	709 092
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	142 234	141 420
Subventions d'investissement	18 605	58
Provisions réglementées	24 081	23 754
Total I	1 051 932	1 011 825

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	237 351	96 673
Emprunts et dettes diverses (3)	177 341	71 086
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		6 824
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	538 762	372 296
Dettes fiscales et sociales	150 715	109 919
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 056	
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	1 107 225	656 798
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	2 159 157	1 668 623

(1) Dont à plus d'un an (a)	162 868	67 356
(1) Dont à moins d'un an (a)	944 357	582 618
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	311	300
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/03/2021	31/03/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	3 315 170	3 308 212
Production vendue (services)	43 413	49 960
Chiffre d'affaires net	3 358 583	3 358 172
Dont à l'exportation	27 561	22 296
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	2 786	1 776
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	20 157	11 068
Autres produits	1 260	402
Total I	3 382 785	3 371 418
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 579 184	1 512 333
Variations de stock	-23 958	-48 118
Autres achats et charges externes (a)	998 947	1 026 172
Impôts, taxes et versements assimilés	43 090	46 984
Salaires et traitements	364 911	396 442
Charges sociales	159 393	167 950
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	71 774	65 122
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	288	204
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	11 055	7 956
Total II	3 204 685	3 175 046
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	178 100	196 372
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	206	256
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 668	5 025
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	15 374	2 061
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	18 249	7 342
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 579	15 374
Intérêts et charges assimilées (4)	7 447	5 798
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	9 026	21 172
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	9 222	-13 830
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	187 323	182 542

Compte de Résultat (suite)

	31/03/2021	31/03/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	40	
Sur opérations en capital	1 072	58
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	4 759	4 517
Total produits exceptionnels (VII)	5 871	4 575
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	61	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	5 086	6 083
Total charges exceptionnelles (VIII)	5 148	6 083
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	724	-1 508
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	45 813	39 614
Total des produits (I+III+V+VII)	3 406 906	3 383 335
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 264 672	3 241 915
BENEFICE OU PERTE	142 234	141 420
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	48 214	101 225
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	2 003	1 241

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABC PLIAGE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2021, dont le total est de 2 159 157 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 142 234 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Agencements des constructions : 5 à 10 ans
- * Installations techniques : 8 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Un amortissement dérogatoire est comptabilisé pour l'écart constaté entre la dotation fiscale calculée en fonction des durées d'usage et du mode dégressif le cas échéant et, d'autre part, la dotation économique calculée en fonction des durées d'utilisation et du mode linéaire.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	78 531	80 747	4 562	154 716
Immobilisations incorporelles	78 531	80 747	4 562	154 716
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	1 266			1 266
- Installations techn., matériel et outillage industriels	368 755	11 313	2 044	378 024
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	26 052	35 505	3 201	58 356
- Matériel de transport	91 678	7 300		98 978
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	91 930	1 988	3 952	89 966
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	579 682	56 105	9 197	626 590
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	17 328	196		17 524
- Prêts et autres immobilisations financières	303			303
Immobilisations financières	17 631	196		17 827
ACTIF IMMOBILISE	675 844	137 048	13 759	799 133

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	80 747	56 105	196	137 048
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	80 747	56 105	196	137 048
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service	4 562	9 197		13 759
Diminutions de l'exercice	4 562	9 197		13 759

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	46 888	7 305	4 562	49 631
Immobilisations incorporelles	46 888	7 305	4 562	49 631
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	1 266			1 266
- Installation techn., matériel et outillage industriels	302 773	29 696	2 044	330 425
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	15 872	5 736	3 201	18 407
- Matériel de transport	60 463	11 902		72 365
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	52 417	17 135	3 890	65 662
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	432 791	64 469	9 135	488 125
ACTIF IMMOBILISE	479 679	71 774	13 698	537 756

Un amortissement dérogatoire est calculé pour les immobilisations pouvant bénéficier de l'amortissement dégressif fiscal.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 789 572 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	303		303
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	682 008	682 008	
Autres	60 295	60 295	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	46 966	46 966	
Total	789 572	789 269	303

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

Produits à recevoir

	Montant
Clients. - Factures à établir	71 426
Frs avoirs à obtenir	168
Produits à recevoir	16 319
Intérêts courus à recevoir	2 583
Total	90 496

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière des principaux éléments du portefeuille se monte à 288 201 euros pour une valeur comptable de 274 903 euros. Le montant des plus-value latentes s'élève à 14 876 euros. Le montant des moins-value latentes correspondantes est de 1 579 euros.

Seules les moins-values latentes affectent l'exercice et sont comptabilisées sous la forme d'une dépréciation à hauteur de 1 579 euros. Aucune compensation n'est réalisée avec des plus-values latentes.

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 125 000 euros décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de parts ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SARL BLR FINANCEMENT 44300 NANTES	99,84	2 496,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	23 754	5 086	4 759	24 081
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	23 754	5 086	4 759	24 081

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation		
Financières		
Exceptionnelles	5 086	4 759

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 107 225 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	311	311		
- à plus de 1 an à l'origine	237 040	74 172	162 868	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	538 762	538 762		
Dettes fiscales et sociales	150 715	150 715		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	180 397	180 397		
Produits constatés d'avance				
Total	1 107 225	944 357	162 868	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

185 701

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

44 996

(**) Dont envers les associés

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		37 597	37 597
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	37 597	37 597	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs-Factures Non Parvenues	39 605
Intérêts courus à payer	311
C.c intérêts courus	2 003
Pers congés à payer	35 640
Pers autres charges à payer	4 375
Personnel- intéressement	21 335
Org soc ch s/congés payés	13 858
Org soc charges à payer	1 748
Etat ch fisc sur congés payés	599
Etat - Autres charges à payer	11 411
Total	130 886

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	46 966		
Total	46 966		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 454 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Montant en
euros

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

262 469

Engagements de crédit-bail immobilier

Intérêts à échoir sur emprunts

3 090

Nantissement du fond de commerce au profit de la Société Générale

15 410

Nantissement du fond de commerce au profit du Crédit Mutuel

22 187

Gage sur véhicule

3 434

Autres engagements donnés

44 121

Total**306 589**

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			650 206		650 206
Cumul exercices antérieurs			342 241		342 241
Dotations de l'exercice			46 236		46 236
Amortissements			388 477		388 477
Cumul exercices antérieurs			359 643		359 643
Exercice			45 665		45 665
Redevances payées			405 308		405 308
A un an au plus			84 943		84 943
A plus d'un an et cinq ans au plus			171 023		171 023
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			255 967		255 967
A un an au plus			870		870
A plus d'un an et cinq ans au plus			5 632		5 632
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			6 502		6 502
Montant pris en charge dans l'exercice			48 214		48 214

Autres informations

Engagements retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.
Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Hypothèses retenues :

Taux d'actualisation : 0.74%

Départ : 100% à l'initiative du salarié

Table de mortalité : INSEE 2019

Turnover : Faible

Revalorisation des salaires : 1.50%

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 43 359 euros